

- Présidence :** M. Gilles Rouffignat.
- Membres présents :** Mmes. Isabelle Bonneau, Karine Vergnaud.
MM. Olivier Blancheton, David Ferrand, Jean-François Selle,
Bernard Vaillant.
- Membre invité :** M.Jonathan Blondy.

SOMMAIRE

1° Sujet(s) « Pour décision »

- Pratiques féminines (vers saison 2023/2024),
- Organisation du Bureau,
- Application mesures sanitaires réunions et stages,
- Point situation financière des clubs.

2° Sujet(s) « Pour échanges et avis »

- Action « Octobre rose »,
- Cotisation des membres,
- Questions diverses,
- Ordre du jour du CODIR du 17/01/2022.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Pratiques Féminines (vers saison 2023/2024) (J.Blondy)

Le Bureau étudie le dossier transmis par la LFNA à ses Districts

Les conseillers techniques apportent leur expertise à la compréhension de ce dossier et donnent leur avis sur les deux questions posées :

1^{ère} question : l'intégration des équipes 100 % féminine en championnat masculin :

- Avis favorable sur les catégories U6/U7/U8/U9/U10/U11,
- Possible pour les U12/U13F, mais sur dossier avec des critères de sélections → à définir par ETD 16 en lien avec les commissions jeunes, foot éveil, féminines et technique

2^e question : le choix de la période de mise en place des catégories d'âges des compétitions : dès 2022/2023 ou 2023/2024 ?

- Pas de changement en 2022/2023,
- Informer les clubs dès maintenant des évolutions 2023/2024,
- Mettre en place un plan d'accompagnement en 2022/2023 (à charge ETD 16 d'ici fin février) → pilote J.Blondy.

Décision 01 : Le Bureau valide les propositions. Le dossier sera présenté au prochain Comité de direction pour information.

2° - Organisation du Bureau (G.Rouffignat)

Compte tenu de la réorganisation du Bureau, le Président propose de revoir son fonctionnement. Il se réunira toutes les deux semaines alternativement avec les Comités de direction.

Décision 02 : Le Bureau valide les propositions.

3° - Mesures sanitaires (JF.Selle)

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, JF.Selle présente les mesures prises pour permettre le fonctionnement du District en termes de réunions et de stages : privilégier le distanciel, limiter le

nombre de réunions le même jour, utilisation prioritaire de la salle Jean-Louis Dauphin, fermeture de la salle de réception, interdiction de réceptif, respect des consignes et gestes barrières.

Décision 03 : Le Bureau valide les propositions.

4° - Situation financière des clubs (*J.Blondy – D.Ferrand*)

Une cinquantaine de clubs sont en retard de paiement sur leur relevé de situation arrêté au 30/11/2021 (frais disciplinaires, frais de gestion des équipes-forfait-modifications de matchs et la cotisation) qui a été mis en ligne sur Footclubs le 1^{er}/12/2021). Certains retards sont dus à la période de congés et de fin d'année. Un délai de régularisation va être proposé aux clubs.

Décision 04 : Le Bureau valide les propositions.

5° - Actions solidaires et citoyennes (*O.Blancheton*)

51. Octobre rose

Un questionnaire va être adressé aux membres du Comité de direction pour le choix des dossiers lauréats. Les 7 clubs participants seront récompensés. Un don sera fait par le District à la Ligue contre le cancer.

52. Movember

Aucune participation. Aucune récompense ne sera attribuée.

Décision 05 : Le Bureau valide les propositions.

6° - Cotisations des membres du District (*G.Rouffignat*)

Un point est fait sur les cotisations des membres élus et des membres de commissions au regard de l'article 9 des statuts qui stipule les devoirs des personnes considérées comme « membres individuels » et notamment la notion de cotisation fixée annuellement par le Comité de direction. Toute personne assujettie à l'obligation de cotisation doit verser le montant de celle-ci avant le 31 décembre de la saison en cours.

A ce jour, sur 121 membres, seuls 20 ne sont pas en règle avec les statuts. Le Président propose qu'une relance leur soit adressée.

Décision 06 : Le Bureau valide la proposition. La décision finale sera prise par le Comité de direction du 17/01/2022.

7° - Ordre du jour du Comité de direction du 17/01/2022 (G.Rouffignat)

Un tour de table permet d'établir l'ordre du jour du prochain Comité de direction.

Décision 07 : Le Bureau valide l'ordre du jour.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

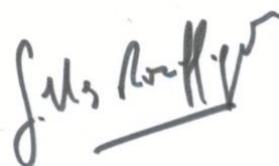
Plusieurs dossiers sont abordés : la distribution des tablettes aux clubs, des remises de maillots à des clubs, l'équipement de commissions en PC.

RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU BUREAU DU 10/01/2022

	Thèmes	Décision - Mise en œuvre	Pilote
1	Pratiques féminines	VALIDÉ	J.Blondy
2	Organisation du Bureau	VALIDÉ	G.Rouffignat
3	Application des mesures sanitaires	VALIDÉ	JF.Selle
4	Point situation financière des clubs	VALIDÉ	J.Blondy
5	Octobre rose	VALIDÉ	O.Blancheton
6	Cotisation des membres du District	VALIDÉ	G.Rouffignat
7	Ordre du jour du CODIR du 17/01/2022 (en visio)	VALIDÉ	G.Rouffignat

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20H 30.

Le Président du District
Gilles Rouffignat



Le Secrétaire Général
Jean-François Selle

